# MGEN à vos côtés dans l'Indre-et-Loire









## Édito

## Une réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) est en cours dans la fonction publique d'Etat

Elle vise l'instauration de contrats collectifs obligatoires. Depuis 2015, pour les salariés du secteur privé, l'obligation d'offrir une complémentaire santé avec l'ANI (accord national interprofessionnel), apporte un progrès lié à la participation financière de l'employeur. L'ANI concerne la santé seule mais pas la prévoyance.

S'agissant des fonctionnaires, l'État employeur prépare la PSC (protection sociale complémentaire) une complémentaire uniquement sur la santé. Quant à la prévoyance, les négociations sont en cours. Comme pour les référencements, les ministères devront passer par des appels d'offres. Changement important, cette complémentaire sera OBLIGATOIRE.

Il faudra alors s'interroger sur les nouvelles gouvernances et l'engagement militant à l'avenir dans ce nouveau contexte.

**Gérard PHILIPPE**
**Président par intérim de la section37**

## Sommaire




**Le premier Carrefour Santé Social Régional**

Le 29 mars 2023 au lycée hôtelier de Blois, des militants MGEN de la région étaient présents la première édition régionale du Carrefour Santé Social qui a accueilli une soixantaine de participants.

Créé en 2005, il associe MGEN, les fédérations syndicales de l'Éducation nationale FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation et le ministère de l'Éducation nationale. C'est un espace d'échanges et de réflexion. Il conduit à l'échelle nationale des travaux relatifs à la santé et au travail des agents publics afin de contribuer à l'adoption de démarches de prévention des risques professionnels. Son thème était : « Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ». Les ateliers de l'après-midi ont permis de récolter des idées pour une prochaine action commune contre les violences sexistes et sexuelles au travail.



# Sur notre territoire

**Le 24 mai dernier, le Comité Départemental a été accueilli sur le site du Centre Bois-Gibert, situé à Ballan Miré à proximité de Tours**

**Voici la présentation d'Eric BREANT, élu au CODEP**

**Ce centre, créé en 1984,** est un établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) participant au service public hospitalier géré par VYV 3 Centre-Val de Loire.

Il est spécialisé en soins médicaux et de réadaptation cardiovasculaires ainsi qu'en déficience visuelle (Centre Régional Basse Vision).



**L'établissement compte six unités fonctionnelles représentant 115 lits et places autorisés, répartis comme suit :**

## 4 unités d'hospitalisation complète ou ambulatoire

- **55 lits** de réadaptation cardio-vasculaire
- **37 lits** de soins de suite cardio-vasculaires
- **13 places** d'hospitalisation de jour cardiovasculaire
- **10 places** pour le Centre Régional Basse-Vision (dédié à la réadaptation de la déficience sensorielle basse vision)

## 2 unités spécifiques d'expertise et recours

- L'unité de prévention cardio-vasculaire
- La consultation spécialisée de Cardiologie du sport, bénéficiant d'un agrément de la Direction Régionale Jeunesse et Sports





Le centre Bois-Gibert réunit donc, au sein d'une même entité juridique, une activité de réadaptation cardiovasculaire et une activité de réadaptation de déficience sensorielle basse vision.

# La prise en charge

**Le programme de réadaptation fonctionnelle cardiovasculaire associe :**

- L'évaluation fonctionnelle
- L'initiation du reconditionnement à l'effort
- La prévention et l'éducation thérapeutique
- L'aide à la réinsertion socioprofessionnelle

Le mode de prise en charge varie selon le profil des patients accueillis.



## L'hospitalisation complète accueille

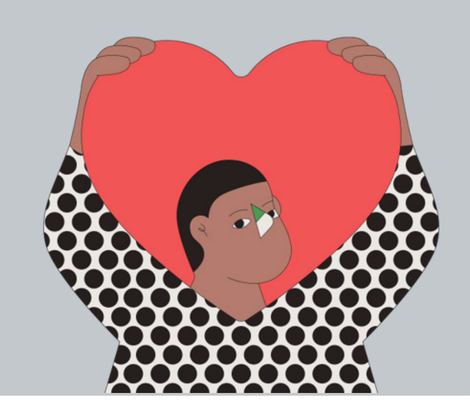
- des patients à haut risque de complication du fait de la précocité de la phase aigue ou de la sévérité de la pathologie
- des patients dont l'absence d'autonomie, l'isolement familial ou l'éloignement de l'unité de réadaptation cardio-vasculaire contre-indiquent une prise en charge en hospitalisation de jour


Crédit photo : © Getty Images

## L'hospitalisation de jour accueille

des patients autonomes, sans complication, résidant à proximité (délai inférieur à 30 minutes), pour la prise en charge de toute affection cardio-vasculaire stabilisée, en relais ou non d'une hospitalisation complète

- des suites simples de syndromes coronariens aigus, notamment les suites de syndromes coronariens aigus à troponine négative traités par angioplastie
- des suites simples de chirurgie cardiaque ou vasculaire après quinze jours
- des insuffisances cardiaques chroniques après stabilisation
- des artériopathies des membres inférieurs





Après une visite très intéressante des locaux guidée par la Direction et un membre de l'équipe médicale, les travaux du Comité Départemental se sont tenus dans une salle de réunion mise à notre disposition par l'établissement.



# Invitation aux Rencontres mutuelles 2023

Depuis sa création, notre mutuelle s'est toujours engagée au service de la conquête de droits sociaux. En tant qu'acteur du mouvement social et offreur de soins, nous sommes particulièrement sensibles à la thématique de l'accompagnement à la fin de vie. C'est pourquoi, le groupe MGEN a engagé à la fin 2021, des travaux de réflexion mobilisant ses forces vives, en particulier dans notre département. Cet engagement a mobilisé sur l'ensemble du territoire plus de 2 600 militants et plus de 3 000 adhérents et a permis d'élaborer collectivement notre Manifeste sur la fin de vie.

En mars 2022, 20 organisations de la société civile se sont alliées, autour du groupe MGEN, pour constituer une force progressiste et républicaine afin de faire évoluer le cadre légal sur la fin de vie, avec une ambition forte : que chaque personne soit effectivement égale en droit et libre de ses choix.

Alors que la Convention citoyenne a rendu ses conclusions sur une légalisation de l'aide active à mourir, MGEN, qui milite pour que toutes les personnes soient égales en droits et en dignité, vous invite à une Rencontre mutuelle sur le thème : « Vers quel modèle français de la fin de vie ? ». Elle aura lieu samedi 24 juin de 14 h à 16 h à l'IFSI de Vierzon, Place du Tacot. Vous pouvez y assister sur place ou à distance (à préciser lors de l'inscription).



### Les intervenants seront :

- **Clotilde TRUFFAUT,** administratrice nationale MGEN déléguée à l'engagement sociétal
- **François CORMIER-BOULIGEON,** député de la première circonscription du Cher
- **Nicolas SANSU,** député de la deuxième circonscription du Cher
- **Jean-Marc JAMARD,** Délégué de l'ADMD du Cher



### Nous vous invitons à vous inscrire sur le lien ci-dessous :



Vous recevrez la confirmation d'inscription et le lien de connexion quelques jours avant l'événement.



**Samedi 24 juin de 14 h à 16 h à l'IFSI de Vierzon, Place du Tacot**

### L'IFSI de Vierzon se trouve :



À 19 minutes de la gare SNCF ou ligne de bus 1
À 6 minutes de la sortie d'autoroute A20 et A71

**MGEN. Première mutuelle des agents du service public**

**Nous rencontrer**
30, allée Ferdinand de Lesseps • 37200 TOURS
**Du lundi au vendredi :** 10h-17h sauf le **jeudi** 10 h 30
**Vacances scolaires** : fermeture à 16 h 30

**Nous contacter**
**Web :** depuis votre espace personnel sur le site www.mgen.fr
**Courrier :** MGEN d'Indre-et-Loire 30 Allée Ferdinand de Lesseps 37912 Tours Cedex
3676 Service gratuit + prix appel du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30

LE BULLETIN DES ADHÉRENTS MGEN INDRE-ET-LOIRE
I JUIN 2023
Directrice de publication : Nathalie GABORIT